



AD MAJOREM PROPRIAM GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret Impérial N°2020-06 du 17 Mai 2020

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le titre XI de la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il convient de récompenser les plus méritants des Citoyens en leur conférant la dignité de la noblesse impériale,

Â

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénonan, par la grâce de Dieu, d'écrite et d'écritons :

Â

Article premier

Â

M. Patrick VANSTRAELEN, Commandant de l'Ordre de l'Excellence Impériale, Instructeur Impérial de SMIR, est créé Comte de l'Empire.

Â

Article 2

Â

M. Patrick VANSTRAELEN portera le titre de Comte de Beltrimme.

Â

*M. Patrick VANSTRAELEN, est autoris      utiliser le blason attach      son titre, savoir   :
D'azur,    trois croissants d'argent,    une ancre d'or brochante, au canton    la t  te de lion
d  or arrach  e*

Â

Â

Â

L  Empereur de la Basse Chesnaie

Frank-Marc